

---

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de l'agent national du district de Millau (Aveyron) qui informe de la découverte de 2 émigrés cachés, tués par les gardes nationaux attaqués, lors de la séance du 10 messidor an II (28 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de l'agent national du district de Millau (Aveyron) qui informe de la découverte de 2 émigrés cachés, tués par les gardes nationaux attaqués, lors de la séance du 10 messidor an II (28 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 240;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25423\\_t1\\_0240\\_0000\\_14](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25423_t1_0240_0000_14)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## 21

La société populaire de Nieul, département de la Charente-Inférieure, témoigne à la Convention sa reconnaissance sur le décret du 18 floréal, la félicite sur ses travaux et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Nieul, 10 prair. II] (2).

« Citoyens Représentans

Nous vous présentons l'expression simple et naïve de notre reconnaissance. ce n'est pas parce que toute la France en agit ainsi que nous le faisons; c'est parce que nous le sentons bien vivement, et que nous avons besoin de le dire. Eh! comment pourriez vous trouver des ingrats parmi les habitans de la campagne qui sont tous comblés de vos bienfaits? Il nous est bien plus facile de les sentir que de les compter; aussi n'entreprendrions nous pas de vous faire à vous mêmes le tableau des services que vous nous avez rendus, il suffit de dire que notre bonheur est à la fois votre courage et votre récompense.

Vous ressemblez en cela, citoyens représentans, au Dieu à qui vous venez de rendre un solennel hommage; nous y avons tous applaudi: ce n'est pas parmi nous autres pauvres et honnêtes citoyens, que l'existence de Dieu trouve des incroyables: nous avons un trop grand intérêt de croire que tous les hommes ont un pere commun, qui un jour, consolera l'affligé et dédomagera l'indigent

Continuez, citoyens représentans, à nous rendre heureux et vertueux. Restez à votre poste jusqu'à ce que notre bonheur et nos vertus servent de modèle à tous les peuples du monde, et vous viendrez après jouir parmi nous du fruit de vos propres travaux».

BANGER (*présid.*), DESPEROUX (*secrét.*), BROUQUIERE (*secrét.*).

## 22

Les officiers municipaux de Pailly, département du Loiret, se plaignent de ce que la commune de Gien renouvelle sa demande en réunion de leur commune à son territoire, et demandent communication de la pétition de celle de Gien, afin d'y répondre.

Renvoi au comité de division (3).

## 23

La société montagnarde de la Caune, département du Tarn, réclame le retour du représentant Bô, qui, en partant pour Nantes, emporte ses regrets et son estime. Elle réclame en même temps que le représentant Dartigoeyte

(1) P.V., XL, 243. B<sup>in</sup>, 12 mess.

(2) C 309, pl. 1205, p. 14.

(3) P.V., XL, 243.

soit provisoirement chargé du même département.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

## 24

L'agent national près le district de Milhaud, département de l'Aveyron, informe la Convention que les nommés Vissecq, émigré, et Blans convaincus d'assassinat, ont été découverts dans un souterrain, par un détachement de gardes nationaux de plusieurs communes, qui se sont occupés de leur recherche, sous la conduite du citoyen Delmas, juge-de-paix. Ces brigands ont fait feu, ils ont péri par la riposte; aucun citoyen n'a été blessé.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

## 25

Le conseil-général, le comité de surveillance et la société populaire de Vic-sur-Cère (3) félicitent la Convention sur son énergie, sa surveillance, ses travaux et ses succès, et sur la conservation de Collot-d'Herbois et de Robespierre. Ils l'invitent à purger la République de tous ses ennemis et à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Vic-sur-Cère, 16 prair. II] (5).

« Aux Citoyens Représentans le peuple français.

Depuis longtems nous avons adhéré aux mesures Revolutionnaires que vous avés prises pour sauver la République. Nous nous sommes avec empressement joints à la masse pure de nos freres les sans culottes pour vous feliciter de l'énergie que vous avés mise à faire punir les conspirateurs, les traitres, et les faux patriotes. Nous vous avons rendu nos actions de grace d'avoir mis la justice et la vertu à l'ordre du jour, et d'avoir par la reconnaissance solennelle que vous avés faite de la consolante idée de l'immortalité de l'âme et de l'existence de l'être suprême, aneanti le fanatisme, et l'atheisme aussy dangereux que lui.

Nous nous joignons à nos freres pour vous féliciter sur la conservation de 2 de vos collègues, Collot d'herbois et Robespierre 2 des plus ardents amis du peuple que les scélérats, amis des Rois et de pilt, vouloient faire assassiner.

Nous sçavons, Représentans, les périls que vous courés en deffendant la cause sacrée de la liberté, mais le peuple est la pour vous sauver vous venger et vous aimer.

(1) P.V., XL, 243. B<sup>in</sup>, 14 mess. (suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XL, 244. B<sup>in</sup>, 14 mess. (suppl<sup>t</sup>); M.U., XLI, 171; Rép., n° 191; J. Fr., n° 642; Audit. nat., n° 643; C. Eg., n° 679; Ann. R.F., n° 210; J. Sablier, n° 1405; Mess. Soir, n° 678.

(3) Et non Ville-sur-Céré, Cantal.

(4) P.V., XL, 244. B<sup>in</sup>, 12 mess.

(5) C 308, pl. 1197, p. 16.